

UN CONCOURS PHOTO POUR LES HABITANTS DES HAUTES VALLÉES CÉVENOLES

Pour ses 30 ans, le Syndicat des hautes vallées cévenoles organise un concours photo, réservé aux habitants des communes concernées, dont l'objectif est, bien sûr, de mettre en valeur l'environnement des 46 communes des huit vallées, mais également de promouvoir les images des photographes et l'action du Syndicat. Vous avez jusqu'au 30 octobre pour déposer vos œuvres. Des prix pour les meilleures photos et des tirages à gagner.

Le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) œuvre dans les domaines du développement durable tout en conciliant l'activité humaine. Il met en pratique le programme Man And Biosphere (MAB) de l'Unesco dont l'objectif est d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. En 2022, le SHVC fêtera ses 30 ans.

8 vallées et 46 communes

Afin de préparer cet événement, un concours photo gratuit, ouvert à tous les habitants des <u>46 villages cévenols</u> des huit vallées du périmètre d'intervention du Syndicat est organisé.

« Au-delà d'un simple concours photo, les photographes participent à une démarche collaborative, à l'image des actions que mène le Syndicat, sur leur territoire de vie », indique l'organisateur. En effet, les 40 meilleures images seront valorisées grâce à une exposition. Les autres photos pourront être sélectionnées pour être publier dans le livre anniversaire des 30 ans du SHVC. Les photographies contribueront aussi à compléter la photothèque du Syndicat.

Trois photographies à proposer

Pour valider sa participation au concours, le photographe doit fournir trois photos :

- 2 photos d'une même commune, dont une représentant une vue d'ensemble du village et une autre qui illustre une activité du village, en lien avec le développement durable : activité écologique, agricole, forestière, artisanale, énergie, mobilité, etc., et la préservation de la biodiversité.
- 1 photo libre de paysage, patrimoine, activités humaines ou autre, prise dans l'une des 46 communes concernées. Cette photo peut être différente de celle illustrée par les deux premières.

Seule cette 3^e photo sera soumise au concours. Cependant, pour concourir, il est impératif de fournir les trois photos demandées.



600 € de lots et des tirages à se partager

Les trois meilleurs photographes sélectionnés recevront des prix de 300 €, 200 € et 100 € et leurs photos seront tirées sur des formats de 60×80, 50×70 et 40×60 cm. Les 37 autres photographes verront leurs œuvres tirées à 30×40 cm pour l'exposition. La date limite de participation est fixée au 30 octobre. Les participants doivent d'abord s'inscrire au concours sur le site internet nosvillagescevenols.com.

Renseignements et modalités d'inscription

- Règlement à télécharger
- gestionbiosphera@smhvc.fr
- www.biosphera-cevennes.fr
- tél. 04 66 07 39 25